

# JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

P. MEURIOT

## La statistique fédérale de l'Australie

*Journal de la société statistique de Paris*, tome 55 (1914), p. 261-262

[http://www.numdam.org/item?id=JSFS\\_1914\\_\\_55\\_261\\_0](http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1914__55_261_0)

© Société de statistique de Paris, 1914, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme  
Numérisation de documents anciens mathématiques  
<http://www.numdam.org/>

## LA STATISTIQUE FÉDÉRALE DE L'AUSTRALIE

La Constitution du 9 juillet 1900 a fait des colonies anglaises d'Australie un État fédéral sous le nom de *Commonwealth of Australia*. En même temps que les pouvoirs publics, la Constitution a organisé les différentes administrations fédérales et l'article XI du chapitre V (*Census and Statistics*) a provoqué la création d'un bureau fédéral de statistique. On sait avec quelle autorité cet office est dirigé par M. Knibbs, membre de l'Institut international de Statistique.

La création de cet office fédéral — *Commonwealth Bureau of Census and Statistics* — date de 1906, en vertu d'une loi fédérale de 1905 (*Census and Statistics Act*). Cette création avait été précédée d'une conférence entre les délégués des bureaux statistiques des colonies australiennes et aussi de la Nouvelle-Zélande, bien que ce pays demeure en dehors de la Confédération.

Mais il s'agissait d'adopter une nomenclature et des rubriques communes pour toutes les publications statistiques à venir.

Pour le bureau fédéral, une double série de publications a été adoptée : 1° les documents officiels émanant de l'office fédéral lui-même ; 2° les rapports et études des différents ministères (*Departmental Reports and Papers*). A la première catégorie appartiennent le recensement de la population, publié avec de très nombreux détails dans le *Census Bulletin*, tout ce qui concerne les finances, la statistique du travail et des professions, celle des chemins de fer et de la navigation, la production dans toutes ses branches, le com-

merce et les douanes, enfin l'Annuaire officiel de la confédération (*Official Year Book of the Commonwealth*), dont le sixième numéro vient de paraître. Ce dernier annuaire a une importance exceptionnelle, car il renferme, pour toutes les premières années du siècle, de 1901 à 1912, les renseignements les plus abondants pour tout ce qui a trait à l'Australie fédérale et aux différentes colonies avec un résumé historique de leur développement. Auparavant, le premier *Year Book* avait donné une étude très documentée sur la condition des terres dans les colonies australiennes.

La seconde série des publications de l'Office fédéral de Statistique comporte une quantité d'études et de rapports qu'on ne peut pas ranger sous quelque rubrique générale. Nous y relevons des études sur les différents budgets de 1901 à 1912, sur la météorologie, les contrats d'immigration, l'organisation des forces militaires, les lois électorales et les diverses élections, les chemins de fer, les assurances, des rapports, parlementaires etc.

En outre, chaque colonie conserve son Office de Statistique et leurs publications se divisent également en trois groupes : 1° les documents officiels (*Publications by Government Statisticians*), dont le plus connu est le *Yearbook* ; 2° les études des diverses administrations (*Departmental Papers*) ; 3° les rapports et renseignements des autorités locales (*Reports and Statements of Local Bodies*).

---